Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 71 (1976)
Heft: 4-fr

Artikel: Le prix Wakker à la petite cité zuricoise de Grüningen
Autor: Schwabe, E.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174603

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le prix Wakker à la petite cité zuricoise de Grüningen

Cette année et pour la cinquième fois, le prix Henri-Louis Wakker a été décerné par la Ligue du patrimoine national. Cette distinction, destinée à récompenser la protection exemplaire de sites urbains ou villageois, est échue à la petite cité zuricoise de Grüningen. Le 9 octobre, au cours d'une charmante cérémonie, elle-même englobée dans les fastes du traditionnel «marché historique», notre présidente Mme Rose-Claire Schulé a remis à M. Rolf Gadola, président de commune, le prix de 10 000 francs accompagné d'un document une fois de plus remarquablement dessiné par Jacques Schedler.

Un site urbain d'importance nationale

Le large seuil formé jadis par le glacier de la Linth, au nord-ouest de Rapperswil, est marqué, peu avant de s'enfoncer dans la vallée qui mène au Greifensee, par un éperon que cernent les eaux de l'Aabach. Cette position modeste par ses dimensions, mais dominante, devait attirer la fortification médiévale; un bourg solide y surgit, qui pendant des siècles, sous la suzeraineté zuricoise, joua un rôle important comme siège de l'avouerie de l'Oberland zuricois. Le transfert, en 1831, de l'administration du district à Hinwil, localité plus centrale, ainsi que l'éloignement de la voie ferrée posée vingt-cinq ans plus tard de Zurich, par Uster, à Rapperswil, ont valu à Grüningen un passage très paisible dans l'époque moderne. Même l'ouverture subséquente vers le sud, par la construction d'une route franchissant le vallon de l'Aabach (1844) et assurant ainsi une liaison de transit, puis le petit chemin de fer qui s'y ajouta au début de ce siècle, n'ont apporté que peu de changement. Heureusement, peut-on dire aujourd'hui: grâce à son développement resté toujours modéré, Grüningen est parvenu à conserver la beauté d'un site intact, fidèle à ses origines, auquel la qualification «d'importance nationale» ne saurait être refusée.

Effort commun d'une population et de ses autorités

Cela n'eût d'ailleurs pas été possible sans l'effort persévérant de la population et de ses autorités en faveur de la petite ville, sans les soins qui lui ont été prodigués. Grands ont été les dangers qu'a fait peser durant les trois dernières décennies l'augmentation croissante du trafic de transit – et le remplacement du petit train local, qui grinçait en prenant son virage en plein centre du bourg, par un service d'autobus n'y a que peu remédié. Les risques encourus en 1970, lorsque un incendie ravagea l'église et une partie du château, ne sont pas à dédaigner non plus. Les difficultés ont été surmontées, et n'ont fait que renforcer la volonté générale, non seulement de s'opposer à un «assainissement du trafic» inadéquat, mais tout au contraire d'élaborer un véritable assainissement, comprenant la mise en valeur du patrimoine architectural. Dès 1954 déjà, Grüningen eut son ordonnance de protection. Un fonds pour la restauration de la vieille ville est alimenté par des versements annuels, puisés dans les ressources fiscales ordinaires, et alloue des subsides bienvenus pour les rénovations d'édifices. La société «Heimatschutz», fondée en 1964 comme organisation indépendante, déploie une activité particulièrement intense; par l'acquisition et la restauration d'immeubles – tels que l'ancienne demeure du Tribunal et la maison Aspermont –, par un service d'expertise et de conseil, par la réalisation d'un musée régional et l'organisation de manifestations culturelles, elle remplit de façon exemplaire la tâche qui lui incombe. C'est à elle, et au fonds pour la restauration de la vieille ville, a déclaré le président de commune lors de la fête, qu'ira par moitiés le montant du prix Wakker. Les plans de prochains travaux, tels que la rénovation de la magnifique rangée de façades nord, sont déjà au point.

La présidente de la Ligue du patrimoine national, Mme R.-C. Schulé, prononçant l'éloge de la petite cité de Grüningen.

Nombreuses marques de gratitude

A la cérémonie de remise du prix, on a exprimé en termes chaleureux la reconnaissance que l'on éprouve de tous côtés pour ce qui a été accompli et pour l'inébranlable volonté créatrice qui anime cette communauté. Ce fut le cas de M. Pit Wyss,

président du Heimatschutz zuricois, de Mme Schulé, de M. A. Pfleghard, architecte en chef du service cantonal des monuments, ainsi que du représentant de la Confédération, M. W. Krähenbühl, chef de la section des beaux-arts et des monuments au service des affaires culturelles. «Le prix, déclara Mme Schulé, a pour but d'inciter chaque commune à aménager au mieux son propre espace vital. Ce qui n'est possible qu'avec une ferme volonté et un zèle constant de la communauté locale. A Grüningen, ces deux conditions sont remplies, et c'est pourquoi l'effort accompli est une réussite.»

E. Schwabe

Ci-contre: Le clocher de style baroque tardif, détruit par l'incendie de 1970 en même temps que l'église, a été reconstitué tel qu'il était.
Ci-dessous: La grand-rue de Grüningen est bordée au nord par une superbe rangée de maisons bourgeoises; on peut espérer que les colombages seront un jour débarrassés de leur badigeon.